

**Procès-verbal  
Conseil d'établissement  
École Le Rocher  
Réunion tenue le 17 novembre 2022 à 18 h 45**

<p><b><u>Étaient présents :</u></b></p> <p>Maryse Noël Simon Pelletier Isabelle Tanguay Evelyne Robitaille Josée Lussier Lysanne Tremblay Sabrina Lajoie Daphy St-Michel</p> <p><b><u>Étaient Absents :</u></b></p> <p>Daouda Fofana Véronique Barabé Michelle Besner Annie Cyr</p> <p><b><u>Public</u></b></p> <p>Aucun</p> <p><b><u>Prochaine rencontre</u></b></p> <p>16 février 2023</p>	<p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue</li><li>2. Vérification du quorum et des présences</li><li>3. Parole au public</li><li>4. Nomination d'un secrétaire de rencontre</li><li>5. Lecture et adoption de l'ordre du jour</li><li>6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 octobre 2022</li><li>7. Points d'informations :<ol style="list-style-type: none"><li>7.1 Volet 2, Ose entreprendre</li></ol></li><li>8. Points de décisions :<ol style="list-style-type: none"><li>8.1 Évaluation du Projet Éducatif</li><li>8.2 Planification de la consultation obligatoire des élèves</li></ol></li><li>9. Parole :<ol style="list-style-type: none"><li>9.1 Parole au président;</li><li>9.2 Parole au représentant du comité de parents;</li><li>9.3 Parole aux enseignantes;</li><li>9.4 Parole à la représentante du service de garde;</li><li>9.5 Parole à la représentante du personnel de soutien.</li></ol></li><li>10. Sujets divers</li><li>11. Levée de l'assemblée</li></ol>
--	---

Simon Pelletier  
Président

Maryse Noël  
Directrice

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.	—	<p><b>Ouverture de la séance et mot de bienvenue</b></p> <p>À 18h50, madame Noël ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux participants.</p>
2.	—	<p><b>Vérification du quorum et des présences</b></p> <p>Madame Noël constate l'atteinte du quorum.</p>
3.	—	<p><b>Parole au public</b></p> <p>Aucun public n'est présent.</p>
4.		<p><b>Nomination secrétaire pour cette rencontre</b> : Isabelle Tanguay</p>
5.	CÉ-194-22-23-17	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Adoption de l'ordre du jour par madame Évelyne Robitaille avec ajout 8.3 Modification du tableau d'activité.</p>
6.	CÉ-194-21-23-18	<p><b>Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 octobre 2022</b></p> <p>Lecture du procès-verbal.</p> <p>L'adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre est proposée par madame Josée Lussier.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
7.		<p><b>Point d'information :</b></p>
7.1		<p><b>Volet 2. Ose entreprendre</b></p> <p>Comme les autres années, l'école peut déposer sa candidature pour le Volet 2 Ose entreprendre et ainsi avoir l'opportunité de recevoir un montant de 3000\$ destiné à soutenir la réalisation de projets entrepreneuriaux à l'école. Il faut se conformer aux 4 volets : de sensibilisation, d'expérimentation, de rayonnement et d'affirmation.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
8.		<p><b>Points de décisions :</b></p>
8.1	CÉ-194-21-23-19	<p><b>Évaluation du projet Éducatif</b></p> <p>L'article 36 prévoit que l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire;</p> <p>L'école réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif;</p> <p>Par ailleurs, l'article 37 établit ce que doit comporter le projet éducatif et prévoit notamment que les orientations et objectifs du projet soient cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire;</p> <p>L'article 74 prévoit que le conseil d'établissement voit à la réalisation du projet éducatif de l'école et procède à son évaluation selon la périodicité qui est prévue :</p> <p>Cette évaluation s'effectue en concertation et avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire;</p> <p>Au cours de l'année scolaire 2022-2023, l'école a tenu un tel processus d'évaluation ;</p> <p>L'évaluation du projet éducatif a été présentée par madame Maryse Noël, directrice et des échanges se sont tenus à ce sujet entre les membres du conseil d'établissement ;</p> <p>En conséquence, sur proposition de madame Josée Lussier il est résolu à l'unanimité ;</p> <p>D'adopter l'évaluation du projet éducatif, tel qu'il apparaît dans en annexe.</p> <p>Que le projet éducatif soit transmis au centre de services scolaire au cours des prochains jours et que par la suite, il soit rendu public au terme du délai à être convenu avec le centre de services scolaire.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
8.2	CÉ-194-21-23-20	<p><b>Planification de la consultation obligatoire des élèves</b></p> <p>La consultation des élèves est à refaire cette année auprès des élèves de 2<sup>e</sup> année et 5<sup>e</sup> année par les parents du CÉ. Pour les élèves de 6<sup>e</sup> année, c'est l'enseignante qui animera la discussion. Nous pouvons reprendre le même canevas d'entrevue. La rencontre est prévue le 8 février 2023 à 13h15 avec les parents du CÉ et les élèves 5<sup>e</sup> année.</p> <p>Proposé par madame Josée Lussier</p>
8.3		<p><b>Modification tableau d'activité</b></p> <p>L'activité Théâtre Centre culturel de Beloeil a eu lieu le 9 novembre. L'activité Clip n' climb à Brossard aura lieu le 5 avril. Des frais seront demandés aux parents. Le tableau des activités à jour est en annexe.</p> <p>Proposé par madame Josée Lussier.</p>
9.		<p><b>Parole :</b></p>
9,1		<p><b>Parole du président</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>
9,2		<p><b>Parole aux représentants du comité de parent</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>
9,3		<p><b>Parole aux enseignantes</b></p> <p>L'activité robotique continue à être déployée. Pièce de théâtre avance et les élèves ont choisi l'organisme pour faire un don Semaine des mathématiques arrive. Jeu d'évasion pour tous les niveaux avec parcours, jeu de logique pour débarrer la porte d'art dramatique. Présent pour tous. L'activité aura lieu ans la semaine du 21 novembre. 2<sup>e</sup> casse-tête complet se termine sous peu.</p>
9,4		<p><b>Parole au représentant du service de garde</b></p> <p>Les nuits merveilleuses sont annulées. Il n'y a pas suffisamment d'inscription d'élèves pour que l'activité ait lieu.</p>
9,5		<p><b>Parole à la représentante du personnel de soutien</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
10.		<b>Sujets divers :</b> Aucun
11.	CÉ-194-21-23-22	<b>Levée de l'assemblée</b> La rencontre est levée à 20h53, proposée par madame Evelyne Robitaille, adoptée à l'unanimité.